



جامعة هواري بومدين للعلوم والتكنولوجيا  
Université des Sciences et de la Technologie  
Houari Boumediene

Faculté des sciences Biologiques

## Dossier à fournir pour remboursement des frais de stage externe master II

- 1-Demande de remboursement des frais de stage établis par l'intéressé
- 2-Attestation de stage en 02 exemplaires
- 3-Copie de la convention de stage en 02 exemplaires (doit être signée par la structure d'accueil et vice doyenne de la Faculté.)
- 4-copie du certificat de scolarité ou diplôme
- 5-Chèque Barré
- 6- fiche de présence en 02 exemplaires (doit être signée par la structure d'accueil et vice doyenne de la Faculté.)

**N.B :** la ligne de nombre de jours de présence effective sur les lieux de stage ne doit pas être remplir.

-les imprimés du fiche de présence et Attestation de stage à récupérer de la bibliothèque.

-Délais de dépôt le Mardi 02/07/2025

-Dernier délais le Mardi 18/07/2025

Les horaires de dépôt de 09h00 à 14h00

Le Secrétaire Général

أمين عام  
ر. عشايش

